Image not found or type unknown

Retard dans le paiement de salaire

Par **mayoniron**, le **13/11/2012** à **15:15**

Bonjour,

Je travaille depuis plus d'un an dans une toute petite agence de marketing (nous sommes deux : mon patron et moi-même).
Nous sommes le 13/11 et j'attends toujours le paiement de mon salaire du mois d'octobre.
En temps normal je suis payée le 1er de chaque mois mais ce mois-ci je n'ai toujours rien. J'ai beau demander à mon patron la date du paiement, il trouve toujours une excuse pour expliquer le retard.
Le problème est que je paye des frais bancaires (agios), je ne peux pas payer le parcmètre et donc mes PVs de stationnement à cause du retard de paiement de mon salaire. Puis-je réclamer le remboursement de ces frais à mon patron (agios et stationnement) ?
De plus, mes prélèvements mensuels (prêts immobiliers, prêts auto, prestataire internet, etc.) risquent d'être refusés par ma banque du fait du non)paiement de mon salaire.
Dois-je prévenir l'inspection du travail pour 13 jours de retard ?
Que dois-je faire ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **13/11/2012** à **16:58**

Bonjour,
Vous pourriez demander par lettre recommandée avec AR avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé le remboursement des frais et agios bancaires sur justificatifs, les infractions au code de la route étant de votre responsabilité et ne pouvant pas être imputées à un tiers...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés